

## RÈGLEMENT DU RUN&BIKE DE L'ASPS SÉNART TRIATHLON

### \*Article 1 - Epreuves et composition des équipes

Le Run&Bike de l'ASPS Sénart Triathlon se déroule le Dimanche 22 janvier 2012 sur les communes de Savigny-le-Temple et de Nandy. Les lieux de retrait des dossards et de départ sont le stade d'honneur Jean Bouin et le Parc urbain, avenue Jean Moulin, 77176 Savigny Le Temple. Le programme comporte 6 épreuves :

- une course ouverte aux minipoussins (nés entre 2005 et 2006) ;
- une course ouverte aux poussins, pupilles (nés entre 2001 et 2004) ;
- une course ouverte aux benjamins, minimes (nés entre 1997 et 2000) ;
- une course ouverte aux cadets, juniors (nés entre 1993 et 1996) ;
- une course découverte avec un challenge familles, de minimes à vétérans (nés en 1998 et avant) ;
- une course adultes ouverte aux seniors, vétérans (nés en 1992 et avant).

Le nombre d'équipe est limité à 150 pour chacune des épreuves.

**Compositions d'équipes autorisées :** 2 équipiers de même catégorie d'âge / 1 poussin + 1 pupille (classement pupille) / 1 benjamin + 1 minime (classement minime) / 1 cadet + 1 junior (classement junior).

Dans la course adulte, un junior peut éventuellement faire équipe avec un senior ; dans ce cas, ils font partie du classement Seniors. Les équipes composées d'un vétéran et d'un senior sont également classées en Seniors.

Une équipe composée d'une fille et d'un garçon d'une même catégorie font partie du classement homme de cette catégorie, sauf pour la course adulte, pour laquelle un classement mixte Seniors et mixte Vétérans existent.

### \*Article 2 - Inscriptions

**Attention :** lors du retrait des dossards, tout concurrent qui ne serait pas en mesure de présenter une licence ou un certificat médical valide ne sera pas autorisé à prendre le départ. Les droits d'inscription restent alors acquis à l'organisation. Il en est de même en cas de désistement.

	Licenciés FFTRI	Non licenciés et licenciés autres fédérations
<b>Course Adultes</b>	15€ par équipe	19€ par équipe (assurance journée incluse de 2€ par personne) ou 17€ par équipe, si un des équipiers est licencié FFtri (1 assurance journée de 2€ incluse)
<b>Courses Jeunes</b> (poussins à juniors) et <b>familles</b>	4€ par équipe	8€ par équipe (assurance journée incluse de 2€ par personne) ou 6€ par équipe, si un des équipiers est licencié FFtri (1 assurance journée de 2€ incluse)
<b>Pièces à présenter le jour de l'épreuve</b>	Licence FFtri 2011-2012	- Certificat médical (datant de moins de 6 mois) de <b>non contre-indication à la pratique en compétition du run&amp;bike</b> ou des épreuves enchaînées (duathlon, triathlon, run&bike) pour les non-licenciés - Licence compétition Triathlon/Duathlon 2011-2012 pour les licenciés des fédérations UNSS, UFOLEP, USEP.

Dossier d'inscription **uniquement par courrier à adresser avant le 18 janvier 2012 à :**

Nicolas FAUCHIER - R&B SENART 2012 / 10 rue Pierre Sémard, 77550 MOISSY CRAMAYEL.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de ASPS.

Les inscriptions restent possibles sur place, dans la limite des places disponibles (majoration de 3€ par équipe) ; clôture 30 minutes avant l'épreuve.

### \*Article 3 - Distances et horaires

Retrait des dossards de 9h00 à 11h45

	Poussins/Pupilles (filles et garçons)	Benjamins/Minimes (filles et garçons)	Cadets/ Juniors/Familles (filles et garçons)	Adultes
<b>Distances</b>	2 km	4 km	6,5 km	13 km
<b>Boucles</b>	1 petite	2 petites	1 grande + 1 petite	3 grandes
<b>Horaires</b>	Départ 11h15	Départ 10h30	Départ 09h45	Briefing 11h50 / Départ 12h00

### \*Article 4 - Déroulement des épreuves

Le casque à coque rigide avec la jugulaire fermée est obligatoire pour les 2 concurrents tout au long de l'épreuve. Le dossard doit être placé devant.

- Pour le Run&Bike adulte : les vélos de cyclo-cross ne sont pas autorisés. Le style est libre, mais les 2 partenaires doivent obligatoirement être ensemble lors des 3 passages au point de contrôle (1 passage par boucle).

- Pour les Run&Bike avenir et familles : les 2 concurrents ne doivent pas se séparer, le VTT doit être passé de la main à la main.

À l'arrivée, les concurrents ont à leur disposition un ravitaillement (liquide et solide), des vestiaires et des douches, ainsi que des points d'eau pour laver les VTT.

### \*Article 5 - Récompenses

12h05 ..... Récompenses jeunes (classements : poussins, pupilles, minimes, cadets et juniors) et familles

13h30 ..... Récompenses adultes (classements : seniors, vétérans, mixte seniors et mixte vétérans, 1<sup>ère</sup> équipe de Savigny-le

-Temple et 1<sup>ère</sup> équipe Sénartaise)

**\*Article 6 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse, vol du matériel et accidents consécutifs à un mauvais état de santé du concurrent.**